

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article1197>

Convention de site CNRS en Bretagne

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Bretagne - Pays de Loire - Actualités régionales -

Date de mise en ligne : mercredi 8 janvier 2014

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Le CNRS a signé une convention de site pour 5 ans, le 9 décembre 2013 à Rennes (Ille-et-Vilaine), avec sept établissements rennais : Rennes-I, Rennes-II, l'Insa, Sciences Po, l'École nationale supérieure de chimie, l'ENS et l'EHESP. Un accord sera signé avec l'Université Bretagne Ouest. La convention signée à Rennes est la cinquième convention quinquennale formalisée par le CNRS, après les sites de Bordeaux-Pau, Clermont-Ferrand, Toulouse et Grenoble-Alpes . D'autres conventions sont prévues au premier semestre 2014 : à Dijon-Besançon, en Normandie, et dans les Pays-de-la-Loire.

Le PDG du CNRS soutient le projet d'une communauté d'établissements à la mode Fioraso qui s'étendent sur les 2 régions Bretagne et Pays de la Loire : de Brest au Mans (400 kms tout de même). La logique étant de focaliser sur quelques thématiques utiles à l'économie locale en lien avec la "spécialisation intelligente" régionales préconisée par l'Europe.

Nous sommes loin de la science....